



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l'Île- D'Orléans, séance ordinaire du 11 septembre 2017, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents:	Claude Rousseau	Conseiller
	Mme Caroline Turgeon	Conseillère
	M. François Pichette	Conseiller
	Mme Nathalie Vézina	Conseillère
	M. Alain Dion	Conseiller
	Mme Huguette Giroux	Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire- trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès- verbal du 7 août 2017
Adoption du procès-verbal du 21 août 2017 réunion extraordinaire
Suivi des procès- verbaux
4. Gestion financière et administrative
 - a) Rapports sommaires prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Programmation et résolution pour taxes d'accises 2014-2018
5. Sécurité civile et incendie
 - a) Demande de soumissions pour citerne #18 (1534 chemin Royal)
6. Réseau routier
 - a) Demande d'appel d'offres pour travaux subventionnés par député et voirie (36 000\$)
 - b) Travaux rue d'Amours
 - c) Appel d'offres pour déneigement des rues
7. Hygiène du milieu



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Engagement d'un archéologue
9. Loisirs et culture
 - a) Demande de patinage artistique
 - b) Suivi des ententes sportives avec la ville de Québec
 - c) Achat d'un thermo pompe pour la piscine
 - d) Reconduction de la politique familiale
 - e) Ajout à la politique familiale
 - f) Demande de soumission pour étagères de bibliothèque
10. Correspondance
 - a)
11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Tir de tracteur Île d'Orléans
 - b) Commandite Club optimiste île d'Orléans 29 octobre

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée

2100-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2101-2017

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017.

ADOPTÉE.

2102-2017

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 août

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé du conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 août 2017.

ADOPTÉE.

Suivi du procès-verbal et rapport du directeur général secrétaire-trésorier



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil au 31 mars 2017

2103-2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses du conseil, le dépôt des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 août 2017 totalisant 119 897,34\$. **ADOPTÉE**

b) Programmation et résolution pour taxes d'accises 2014-2018

Reporté. Revoir avec l'ingénieur, la façon de présenter le plan.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

a) Demande de prix pour réparation de citerne #18 1534 chemin royal

2104-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une offre de prix et de faire les travaux pour un montant n'excédant pas 5000\$ et d'en informer le conseil si cela dépasse. **ADOPTÉE.**

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Demande d'appel d'offres pour travaux subventionnés par la député (Mme Caroline Simard) et la voirie

2105-2017

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'exécuter les travaux de trottoirs dans la Côte du pont pour un montant maximum de 30 000\$ taxes incluses et d'affecter 6000\$ de subvention de voirie pour la rue d'Amours et de prendre le restant dans le budget (environ 10760\$). **ADOPTÉE.**

b) Acceptation des travaux de la rue d'Amours

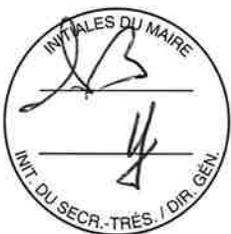
2106-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter les travaux de la rue d'Amours selon la soumission présentée au montant de Gosselin Tremblay Inc. **ADOPTÉE.**

c) Appel d'offres pour déneigement des rues

2107-2017

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'envoyer un appel d'offres pour une période deux ans à Réal Lachance, Dave Morin, Yannick Tailleur et Jonathan Maranda pour le déneigement des rues. **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. HYGIÈNE DU MILIEU

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Engagement d'un archéologue pour les secteur-est d'assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT QUE quatre (4) entreprises ont été invitées à déposer des offres de services pour réaliser un inventaire archéologique dans le secteur Est de la municipalité. Ces firmes sont : Ethnoscop, Arkéos, Artéfactuel et Truelle & Cie Inc.

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes n'ont pas déposé d'offre, soit les firmes Arkéos et Artéfactuel

CONSIDÉRANT la description des travaux et les prix reçus pour les deux (2) autres firmes

<u>Firme</u>	<u>prix (excluant taxes)</u>
Ethnoscop	8 686 90 \$ dont 3 226,20 \$ de travaux de terrain (60 sondages)
Truelle et Cie Inc.	5 063,00 \$ dont 2 188,00 \$ de travaux de terrain (28 sondages)

CONSIDÉRANT QU'une vérification a été faite au MCC pour s'assurer que les deux (2) méthodes de travail étaient acceptables

2108-2017

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le mandat de réaliser l'inventaire archéologique demandé par le MCC soit confié à la firme Truelle et Cie Inc. au montant de 5 821,18\$ (taxes incluses).

QUE la proposition de la firme ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties.

QUE la présente résolution soit transmise à :

- aux quatre (4) firmes ayant déposé une offre de services

- à Mme Geneviève Dion du MCC

ADOPTÉE.

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Demande de financement pour le patinage artistique

2109-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder un montant de 150\$ pour l'inscription d'une patineuse de St-Pierre à l'Association de patinage artistique.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- b) Suivi des ententes de sports de glace avec la Ville de Québec**
Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose la liste des ententes 2017-2018 pour les sports de glace avec la Ville de Québec pour les diverses clientèles.
- 2110-2017 Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander deux prix pour l'achat d'un thermo pompe et de financer dans le pacte rural.
ADOPTÉE.
- d) Reconduction de la politique familiale**
- 2111-2017 Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reconduire la politique familiale actuelle.
ADOPTÉE.
- e) Ajout à la politique familiale**
Considérant que la municipalité souhaite que ses résidents puissent obtenir des prix similaires aux résidents des autres villes ou municipalités, et qu'ils ne soient plus désavantagés financièrement lors d'inscription à des sports organisés ;
- Considérant qu'il s'agit d'un sport et non d'une activité ;
Considérant que le service n'est pas offert dans la municipalité ;
Considérant que la municipalité reconnaît l'association avec laquelle, elle a une entente, et que nos résidents font partie de son bassin ;
- Considérant qu'un citoyen peut demander une compensation financière pour l'inscription seulement entre le tarif qui lui est exigé en comparaison à celui des autres inscrits dans le même sport. Dans le cas où il y aurait plusieurs tarifications, le remboursement sera lié au tarif suivant : le plus élevé des tarifs des offres des autres villes ou municipalités ;
- Considérant que le remboursement des frais d'inscription ne peut pas permettre au résident d'obtenir un prix en dessous de la tarification des autres villes ou municipalités si la même demande obtient d'autres aides financières ;
- Considérant que toute personne qui souhaite faire une demande de remboursement dont l'association n'est pas reconnue par la municipalité et que toute personne doit faire une demande écrite au conseil municipal pour qu'une entente soit prise avec ladite association;
- 2112-2017 Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter ce préambule à la politique familiale.
ADOPTÉE.
- f) Demande de prix pour étagère de la bibliothèque**
- 2113-2017 Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une offre de prix pour étagères de la bibliothèque. **ADOPTÉE.**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

10. Lecture de la correspondance

Le maire fait la lecture de la correspondance.

11. Rapport du maire

a) Sur les activités mensuelles de la MRC.

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport verbal des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

a) Tir de tracteur de l'Île d'Orléans

2114-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 500\$ à l'Association de tir de tracteur de l'Île d'Orléans.

ADOPTÉE.

b) Demande du Club Optimiste de l'île d'Orléans

2115-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre 15 cartes et de réserver deux tables.

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTION

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

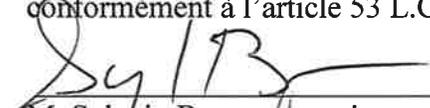
En conséquence :

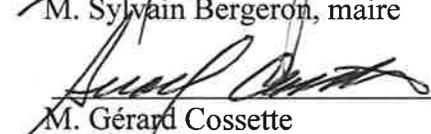
2116-2017

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 20h55.

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier